



Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Laboratoire d'Analyse des Politiques de Développement



International Development Research Centre
Centre de recherches pour le développement international

ACTES DE LA CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE DE DAKAR (CEID)

*Améliorer le ciblage des politiques publiques pour une économie solide,
inclusive et génératrice d'emplois décents en Afrique*

Université Cheikh Anta Diop de Dakar – Sénégal, 2 et 3 mai 2023

PROFILS ET PRÉFÉRENCES DES JEUNES EN MATIÈRE D'EMPLOI AU CAMEROUN

THIERRY CÉSAIRE KENMOGNE SIMO, Enseignant-chercheur, Université de Douala, Cameroun

MARIENNE TENE MAKOUDEM, Attachée de Recherche, Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation/Centre National de l'Éducation, Yaoundé, Cameroun,

JUSTINE GERMO NZWEUNDJI, Chercheuse sur les plantes médicinales/ Présidente, Académie des jeunes scientifiques du Cameroun, Cameroun

MAGELLAN GUEWO-FOKENG, Enseignant-chercheur en biochimie/Chargé des Programmes, Académie des Jeunes Scientifiques du Cameroun, Cameroun

VICTORINE GHISLAINE NZINO MUNONGO, Chargée de recherche, Centre National de l'Éducation/Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, Yaoundé, Cameroun,

DAVID MBAH AKURO, Secrétaire Général, Académie des Sciences du Cameroun, Cameroun

MADIAGNE DIALLO, Directeur de l'Animation Scientifique du Conseil Economique, Social et Environnemental du Sénégal (CESE), Dakar, Sénégal

RÉSUMÉ : L'emploi jeune est un défi de politique de développement et sécuritaire pour la plupart des pays notamment africains, et le Cameroun en particulier avec une population constituée à plus de 75% des jeunes. Les projets et programmes mis en place pour promouvoir l'emploi jeune affichent jusque-là un bilan mitigé. L'objectif de la présente étude est d'identifier les activités ou les segments d'activités qui intéressent, selon une approche basée sur la préférence des jeunes afin de pouvoir implémenter des actions fondées sur une approche de développement des capacités. La vérification de ce postulat a nécessité une revue de la littérature, des données secondaires et la collecte des données qualitatives complémentaires, par des entretiens semi-directifs menés sur l'ensemble du territoire national. Dans le cadre de la démarche d'amélioration de l'employabilité des jeunes, les résultats montrent que la mise en œuvre d'un plan de sauvetage est vitale pour éviter la dérive. Ledit plan devrait porter à court et moyen terme sur la promotion des filières agropastorales et manufacturières, notamment l'industrie agroalimentaire, la

maintenance industrielle et TIC. Les efforts des pouvoirs publics devraient s'intensifier en faveur de l'accompagnement des jeunes dans la démarche de développement des chaînes de valeur agricole et des technologies de service à valeur ajoutée. L'étude a permis aussi de comprendre que l'élaboration et l'adoption d'une réforme foncière incluant par exemple les baux agricoles et la mise en place d'une agence spécialisée pour l'aménagement des bassins agropastoraux pourraient constituer des leviers importants.

MOTS-CLÉS : Emploi, jeunes, préférences, profils, Cameroun

Les idées et opinions exprimées dans les textes publiés dans les actes de la CEID n'engagent que leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'UCAD ou de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

I. Introduction

L'étude sur les jeunes et le marché du travail au Cameroun, réalisée par l'Institut National de Statistique du Cameroun (INS) en 2011 a montré que, le taux de chômage croît avec le niveau d'instruction. En d'autres termes, plus le jeune est instruit, moins il a des chances de trouver un emploi qui convient à son niveau de qualification. Face à ce manque d'opportunités décentes et à la quasi-absence d'un système de protection sociale, les jeunes, surtout les moins instruits s'organisent selon une logique de s'occuper par des emplois ponctuels, afin qu'aucun individu ne soit exclu d'une activité qui lui permettrait de dégager un revenu.

Dans la pratique quotidienne, une telle préoccupation est totalement méconnue ; méconnaissance qu'on pourrait imputer à l'assimilation abusive de nos systèmes productifs à des économies plus évoluées (Rapport CAMERCAP 2016). De même, cette méconnaissance explique la grande rareté des études consacrées aux préférences des jeunes en matière d'emplois. Les recherches effectuées à cet effet n'ont pas permis de trouver une importante documentation. Néanmoins, des éléments d'analyse connexe ont été trouvés dans les travaux de l'Agence Française de Développement (AFD) qui soutient que, l'auto-emploi, la Micro, Petite et Moyenne Entreprise (MPME) est le principal vecteur d'insertion professionnelle pour les jeunes.

Or, cette réalité reste insuffisamment prise en compte dans les politiques et, surtout, dans les stratégies de développement de la formation professionnelle dont l'offre, que ce soit en termes de contenus ou de modalités, ne répond que partiellement aux besoins de compétences des MPME. L'hypothèse sur laquelle s'appuie l'AFD est que les « métiers porteurs » correspondent à des réalités professionnelles qui mériteraient d'être mieux comprises pour permettre de renforcer la cohérence et l'efficacité des politiques et interventions dans les secteurs prioritaires du développement économique et de l'insertion professionnelle des jeunes.

L'absence d'une base documentaire susceptible de fournir davantage d'éclairage sur la problématique des préférences a transformé cette étude en un travail inaugural requérant une importante dose d'investigation et de simulation. Quoiqu'une telle absence se soit présentée comme une pénalité, elle ne constitue cependant pas un aspect limitant en ce qui concerne la qualité de cette étude.

L'objectif général de cette étude a été de faire un état des lieux des préférences de la population jeune en matière d'emploi afin de faire des propositions concrètes aux décideurs en faveur d'une meilleure promotion de l'emploi des jeunes au Cameroun. Les objectifs spécifiques étant de ressortir le profil des jeunes en fonction des préférences des activités d'une part et préciser les préférences les plus sollicitées ainsi que les stratégies de promotion de ceux-ci pour un meilleur épanouissement des jeunes.

II. Méthodologie

La démarche utilisée a nécessité une revue de la littérature, des données secondaires et la collecte des données qualitatives complémentaires, par des entretiens semi-structurée menés auprès des responsables des services déconcentrés du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, du fond national et l'emploi du Cameroun ainsi qu'auprès de quelques acteurs de la société civile, quelques jeunes et startup. La mise en cohérence des variables tels que le sexe, le niveau d'instruction, la branche d'activité, le milieu de résidence et le type local a permis de ressortir des différents profils de préférence d'emplois par les jeunes.

III. Résultats et discussions

III.1. Profil d'emplois des jeunes au Cameroun

L'analyse de la distribution des branches d'activités dans lesquelles exercent les unes et les autres montre une différence significative entre les activités menées par les jeunes et celles exercées par les adultes. Les populations jeunes sont très souvent employées dans les activités de services notamment le commerce détail, le transport, la restauration et la confection où leur présence est relativement importante par rapport à celle des adultes.

Dans le transport par exemple, la proportion relative des jeunes est de 5,6% tandis que celle des emplois non jeunes est de 3,2%. Il convient par ailleurs de relever que dans le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, les jeunes (46,5%) sont certes impliqués mais dans une proportion inférieure à celle des adultes (52,0%).

A contrario, on observe une situation inverse dans les secteurs de production des biens et services (2,8% chez les adultes et 2,5% chez les jeunes) et la branche des autres industries (3,3% chez les adultes et 3,2% chez les jeunes) ou encore de commerce de gros (2,0% d'adultes et 1,6% de jeunes) où les populations adultes y sont majoritaires en raison notamment des coûts que de telles activités exigent à l'entrée.

Tableau 1 : Répartition (%) des Emplois par groupe d'âges et par branches d'activités

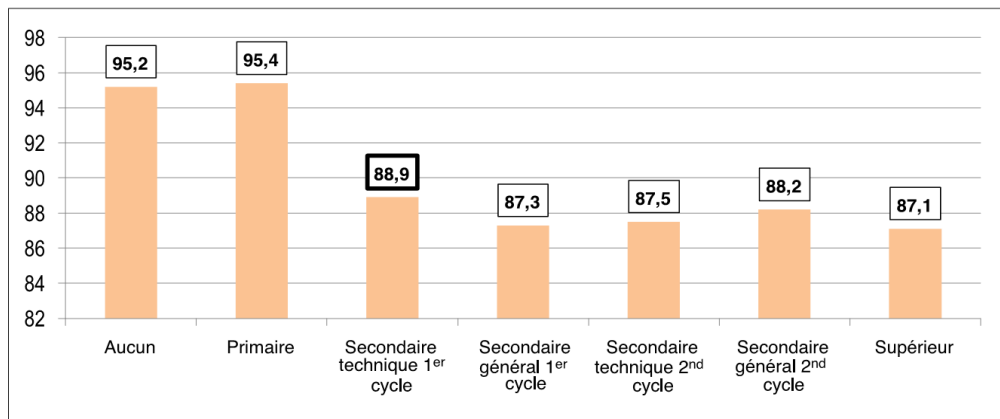
Branche activité	Tranche d'âge		Ensemble
	Jeune	Adulte	
Agriculture, élevage et pêche	46,5	52,0	48,9
Commerce de bétail	10,5	9,1	9,9
Autres services	14,7	17,2	15,8
Agro-alimentaire	4,6	4,8	4,7
Transport	5,6	3,2	4,6
Restauration	4,3	2,8	3,7
Confection	3,9	1,6	2,9
Autres industries	3,2	3,3	3,3
Réparation	2,5	1,1	1,9
BTP	2,5	2,8	2,6
Commerce de gros	1,6	2,0	1,8
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête EESI 2010

D'une manière détaillée, la situation des emplois jeunes montre l'existence de plusieurs facteurs de différenciation. Ainsi, les facteurs tels que l'instruction, le sexe et le milieu de résidence contribuent à créer des profils d'emploi non homogènes et différents d'un groupe de jeune à un autre. Cette situation permet d'aboutir à un profilage relatif selon plusieurs caractéristiques sociodémographiques des jeunes.

III.1.1. Profilage des emplois selon l'instruction du jeune

Les conditions d'accès au marché du travail des jeunes au Cameroun diffèrent significativement suivant le niveau d'instruction. Les jeunes sans niveau restent largement défavorisés. En effet, ces derniers restent exclus de certaines activités qui offrent cependant de meilleurs niveaux de rémunération. Dans la branche des BTP (bâtiments et travaux publics), plus de 90% des emplois effectués par les jeunes de ce secteur sont occupés par ceux ayant au moins un niveau secondaire du second cycle. Cette situation est également observée dans les branches des autres industries, de l'agroalimentaire, de la confection et du commerce de gros. Le déficit en instruction constitue également un facteur de vulnérabilité dans l'emploi jeune. En effet, suivant le type formel ou informel de l'emploi occupé, la proportion relative des jeunes employés ayant au plus le niveau primaire dans l'informel est de 95% environ contre 87% pour ceux des travailleurs ayant au moins le niveau secondaire premier cycle. En effet par leur niveau d'étude relativement faible, les jeunes moins instruits sont moins exigeants dans le choix de l'exercice d'une activité économique.



Source : Enquête EESI 2010

Graphique 1 : Répartition (en %) des emplois jeunes dans l'informel selon le niveau d'instruction

III.1.2. Profilage de l'emploi jeune selon le sexe

L'examen du profil emploi des jeunes selon leur sexe révèle que la proportion relative des jeunes filles est plus élevée dans les métiers de services à faible niveau de rémunération tels que la confection, les activités de l'agro-alimentaire (production d'aliments) et la restauration. On observe que la proportion relative des emplois féminins est de 16% tandis que celle des emplois jeunes masculins n'est que de 3,3%. En revanche, le secteur de BTP qui offre un niveau moyen de rémunération mensuelle de près de 40 000 F CFA concentre en proportion relative 6,2% des emplois masculin et 0,1% des emplois féminins.

Tableau 2 : Répartition (%) préférences des emplois jeunes selon le sexe et par branche d'activité

Branche d'activités	Emplois féminins	Emplois masculins	Ensemble
Commerce détail	29,3	29,5	29,4
Agro-alimentaire	28,5	3,1	16,7
Restauration	16	3,3	10,1
Autres services	12,7	17,6	15
Confection	10,1	1,6	6,1
Autres industries	1,9	8,1	4,8
Commerce gros	0,6	5,5	2,9
Réparation	0,6	7,2	3,7
Transport	0,2	17,9	8,4
BTP	0,1	6,2	2,9
Total	100	100	100

Source : Enquête EESI 2010

Outre les différences observées sur la distribution des emplois dans les branches d'activités selon le sexe, le profil montre également des différences significatives entre les emplois jeunes féminins et masculins selon le caractère formel ou informel et le statut de l'emploi.

III.1.3. Profilage de l'emploi jeune selon l'espace et le milieu de résidence

Les caractéristiques de l'emploi varient considérablement suivant le milieu de résidence. L'examen du profil selon le milieu de résidence fait ressortir des différences considérables entre les jeunes qui exercent dans le secteur formel en ville (12,4 %) et ceux qui travaillent en milieu rural (3 %). Peu de jeunes sont des patrons indifféremment en milieu rural (8,1 %) qu'en milieu urbain (9,7 %).

Par ailleurs, les jeunes en milieu rural exercent essentiellement dans les branches d'activités suivantes : commerce de détail (28 %), l'agro-alimentaire (27,6 %, le milieu rural regorgeant largement plus de jeunes femmes exerçant dans l'agro-alimentaire (41,96 %) qu'en milieu urbain (12,58 %), la restauration (11,5 %) et les autres services tandis qu'en milieu urbain, les jeunes se concentrent beaucoup plus dans les branches dominées par les services tels que le commerce de détail (30,6 %), les autres services (19,4 %), le transport (10,5 %). En dépit de cela, les jeunes qui exercent en ville mettent beaucoup plus de temps au travail (en moyenne 227,33 heure par mois) que ceux qui travaillent en milieu rural (161,44 heures par mois).

Tableau 3 : Répartition (%) des emplois jeunes par milieu et par branche d'activité

Branche d'activités	Emploi urbain	Emploi rural	Ensemble
Commerce de détail	30,6	28,0	29,4
Autres services	19,4	10,1	15,0
Transport	10,4	6,1	8,4
Restauration	8,8	11,5	10,1
Confection	7,2	5,0	6,1
Agro-alimentaire	6,9	27,6	16,7
Réparation	5,2	1,9	3,7
Autres industries	4,8	4,8	4,8
BTP	4,6	1,1	2,9
Commerce de gros	2,1	3,8	2,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête EESI 2010

Le profil emploi des jeunes au Cameroun permet de dégager une certaine catégorisation des emplois selon plusieurs facteurs. La mise en cohérence des éléments tels que le sexe, le niveau d'instruction, la branche d'activité, le milieu de résidence et le type local de l'emploi du jeune fait ressortir deux profils d'emplois jeunes. Celui des jeunes hommes des régions sud du pays qui résident pour la plupart dans les milieux urbains. Ces derniers sont généralement dans les autres industries et occupent des emplois mixtes salariés ou pas. Le second groupe quant à lui concerne les jeunes femmes des régions du Centre et du Septentrion. Elles résident en milieu rural et évoluent dans les branches de services.

III.2. Préférences en matière d'emploi des jeunes

Bien qu'il existe très peu d'études portant sur les préférences des jeunes en matière d'emploi, de même que les analyses comparatives du profil des emplois occupés par les jeunes, l'on peut mettre en exergue des faits stylisés qui illustrent à suffisance la place et l'utilité de s'interroger sur les comportements des demandeurs d'emploi et sur les logiques présidant à leur préférence ainsi qu'aux choix professionnels eu égard aux différents parcours scolaires et trajectoires socio-biographiques des jeunes.

Les attentes des jeunes concernent aussi le contenu du travail et la position sociale liée à l'emploi.

III.2.1. Préférences des jeunes et leur insertion économique dans les filières agropastorales.

De l'analyse des résultats de l'enquête complémentaire menée auprès des jeunes impliqués dans les activités agropastorales, il ressort que leurs préférences dépendent des caractéristiques de l'activité (durée du cycle de production, investissement initial, pénibilité etc.) et du degré d'organisation des acteurs (existences des structures d'encadrement et de fourniture des services, notamment les Organisations des Producteurs et les autres organismes publics d'accompagnement).

III.2.1.1. Activités bénéficiant des facilités à l'entrée

A l'exception de quelques activités agricoles et d'élevage à cycle court (culture d'ananas, tomate, oignons, élevage de volaille, lapins, cobailles, etc.), les jeunes demeurent réticents à s'engager dans les filières agropastorales bien qu'elles aient été identifiées comme étant des niches de croissance et de création d'emplois. En effet, ces dernières sont demeurées très peu mécanisées, nécessitant un capital initial important en termes de terres aménagées, de bâtiments et d'équipements de production, de récolte et de conditionnement.

III.2.1.2. Activités à cycle de production relativement court

L'enquête complémentaire réalisée a permis de mettre en exergue une concentration des jeunes dans les activités agricoles à cycle court notamment les cultures maraichères, de maïs, des ananas, de la tomate et de la pomme de terre ainsi que les élevages à cycle court à l'instar de l'embouche bovine et de la filière avicole (Rapport MINEPAT, 2009).

Concernant l'embouche bovine, les échanges menés avec les opérateurs du secteur dans les trois régions du septentrion ont permis de mettre en relief une nette croissance de cette activité et un engouement des jeunes tant dans le segment engraissement que de celui de la fourniture de fourrage.

Contrairement à leurs aînés qui privilégient l'accroissement de leur cheptel, signe de réussite dans ces régions, les jeunes qui s'engagent dans l'embouche bovine n'ont pas la même relation avec les animaux. Leur motivation est la recherche du gain rapide et en six mois, leur objectif est de parvenir à un accroissement de la quantité de viande par carcasse et sa mise en vente sur le marché.

S'agissant de la filière avicole, on constate également un engouement des jeunes notamment dans les segments production de poulets de chair et des œufs ainsi que celui de la commercialisation.

Les segments de production des poussins d'un jour étant assez intensif en capital, les jeunes s'y aventurent très faiblement. Les jeunes rencontrés qui y sont attirés évoquent les avantages du cycle de production court (45 jours) mais mettent également en relief la persistance des risques liés à la faible structuration et de réglementation des services aux producteurs, en particulier les services d'approvisionnement en intrants (aliments, produits vétérinaires, poussins d'un jour, ...).

Par ailleurs, les jeunes producteurs rencontrés soulèvent également la faible réglementation et structuration du marché, ce qui les contraints à attendre les périodes événementielles et induit la saturation des marchés ainsi que des pertes considérables. Fort heureusement, dans les différents marchés de poulets de chair du pays, on observe l'émergence des petites unités modernes d'abattage de poulet ; et si ces petites unités étaient reliées à des chaînes de conditionnement, on enregistrerait un début de structuration de la commercialisation.

Des activités à faible pénibilité, assorties de structures d'encadrement fiables et opérationnelles.

La pénibilité des activités agropastorales est un des motifs évoqués par les jeunes. Celle-ci est accentuée par l'organisation actuelle des activités agropastorales caractérisées par la prédominance des producteurs individuels isolés et une offre insuffisante de services agricoles (publics et privés).

Cette situation contraint les producteurs qui s'y engagent à entreprendre eux même la conduite de ces différents services qui auparavant étaient pris en charge par les entreprises publiques. Il s'agit des services d'aménagement des sites et d'ouverture des pistes, de préparation des sols et de semis,

d'approvisionnement en intrants, d'irrigation, de récolte, de conditionnement, de stockage et de commercialisation.

III.2.2. Préférences des jeunes et leur insertion économique dans les filières manufacturières

III.2.2.1. Industrie agroalimentaire

Le dernier Recensement Général des Entreprises au Cameroun effectué par l'Institut National de la Statistique (INS) révèle de ce fait que le secteur secondaire compte 12154 entreprises constituées de moitié des entreprises agroalimentaires, presque toutes des PME (petites et moyennes entreprises). L'industrie agroalimentaire est ainsi considérée comme un axe prioritaire de développement de la chaîne des valeurs et d'insertion économique des jeunes.

En effet, contrairement aux industries lourdes, ses atouts par rapport aux attentes professionnelles des jeunes sont essentiellement relatifs à la multiplication des métiers moins lourds, faciles à mettre en œuvre, utilisant des technologies avancées et accessibles, offrant des possibilités d'évolution, notamment l'ouverture à l'international.

C'est le cas de la transformation des fruits où on enregistre un engouement des jeunes camerounais à produire des jus de fruits. L'on remarque qu'il y a des nombreuses petites unités de transformation qui se mettent en place et leur expansion est inhérente aux coûts d'accès faibles (Rapport CAMERCAP 2016). La transformation locale des fruits est encore largement réalisée par des unités artisanales, situées pour la plupart à Douala et Yaoundé.

Leur production est variée et comprend : jus, confiture, nectar, fruits séchés, etc. Néanmoins, on observe de plus en plus un certain nombre d'initiatives plus importantes de transformation des fruits en jus : Particuliers, GIC et Coopératives s'implantent progressivement dans le marché. Bien qu'il soit aujourd'hui difficile d'avancer un chiffre exact sur leurs activités, ces opérateurs ravitaillent les hôtels, les restaurants et autres supermarchés du pays. Au-delà de cet exemple, on trouve dans le paysage économique camerounais une grande majorité de Micro et Petites Entreprises Agroalimentaires (MPEA), assurant la transformation des produits agricoles, de l'élevage et de la pêche (Rapport CAMERCAP 2016)

L'un des intérêts de la transformation agroalimentaire est qu'elle permet de conserver les aliments plus longtemps et de réduire les pertes. Elle contribue ainsi largement à la régulation du marché atténuant les variations saisonnières de prix.

Par ailleurs, les activités de MPEA, en grande majorité artisanales, représentent aujourd'hui une diversité de métiers et des milliers d'emplois, en particulier jeunes, et génère d'importants revenus. Étant à l'interface entre production et consommation, ce secteur génère notamment des opportunités de revenus pour les millions de paysans qui les approvisionnent.

III.2.2.2. Artisanat

Deux principaux métiers de l'artisanat à fort potentiel de croissance et générateurs d'emplois sont analysés dans ce travail à savoir : la vannerie et la transformation. Cette section passe donc en revue la chaîne de production des produits à base de rotin et de cuir.

III.2.2.3. Vannerie

La vannerie fait référence à un ensemble d'activités qui consistent à produire ou à confectionner des objets utilitaires ou décoratifs à partir de tiges ou de fibres végétales. Ces fibres végétales sont de diverses espèces dont les plus couramment utilisées sont l'osier, la paille, les joncs, le rotin, l'écorce de cordier ou les baguettes de noisetier. Ils sont principalement retrouvés dans les Régions du Centre, du Sud, du Littoral, de l'Est et du Nord-Ouest.

Au Cameroun, la transformation des fibres et des tiges végétales notamment en rotins est devenue une pratique très courante. Cette étude de cas s'est réalisée notamment dans les régions du Sud, du

Centre et du Nord-Ouest. La pratique de cette activité peut être décomposée en trois grands segments : la production de la matière première, la fabrication des meubles et objets en fibres végétales, et enfin la commercialisation.

a) Production de la matière première

Des informations recueillies, il ressort que les unités de transformation de rotin existantes dans les villes du Cameroun s'approvisionnent auprès des fournisseurs de rotin installés en milieu urbain.

Ces fournisseurs grossistes se ravitaillent de deux manières : soit ils envoient les collecteurs urbains en forêt, soit ils font leurs commandes auprès des villageois. De plus en plus, les fibres végétales se font rares dans les forêts les plus environnantes. Il faut alors pénétrer dans les profondeurs de ces forêts pour en trouver. Aussi, la culture du rotin n'est pas encore entrée dans nos mœurs. En effet, son cycle de maturation est très long, de l'ordre d'au moins 10 ans et son itinéraire technique est très peu connu au sein des populations.

Par conséquent, les utilisateurs de cette tige dépendent essentiellement de la nature. Par ailleurs, du fait de la réglementation en matière de gestion des produits forestiers, la coupe du rotin dans les forêts s'avère être une activité illégale.

Les difficultés d'approvisionnement et le manque de l'homogénéité dans la fourniture des rotins font que les unités de transformation soient amenées à traiter très souvent des rotins de différentes espèces. Il s'ensuit des difficultés de standardisation des productions et d'harmonisation de la qualité.

b) Fabrication des meubles et objets en rotin

Les rotins sont exploités quasi-exclusivement à l'état sauvage et les deux types de rotins les plus utilisés sont le rotin de Malacca (qui sert à monter des cadres) et le rotin d'attache (pour tisser et faire d'autres finitions).

Cette activité au Cameroun est principalement pratiquée par les jeunes (dont les âges sont compris entre 23 et 35 ans) qui gardent une forte dimension culturelle, au détriment de celle économique, bien qu'elle « nourrisse effectivement son homme ».

Ces jeunes ont tout au plus le niveau secondaire et mènent ces activités depuis leur plus bas âge, car ils s'y sont orientés pour l'essentiel par héritage générationnel. Certains s'orientent également par amour de l'activité et suivent principalement une formation très souvent de manière informelle, avec une durée comprise entre six mois à un an.



Un ouvrier artisan de la vannerie

c) Commercialisation

Les produits à base du rotin sont des ustensiles de cuisine (plateaux, paniers, etc.), du mobilier (armoires, chaises, lits, etc.), des objets de décoration (pots de fleurs, statues, etc.), modèles pour la coiffure et la couture (mannequins, etc.). Ils sont principalement destinés aux marchés locaux et commercialisés soit à la commande, soit après exposition.

La qualité des produits dépend de la créativité et de l'originalité de la conception, de l'uniformité entre les produits, de leur solidité, de la présence ou absence des taches de brûlure, de l'utilisation judicieuse et de l'apparence des pointes, du style et de la qualité du tissage. Les prix des meubles faits de rotins varient toutefois, d'un vannier à un autre.

Dans les différents points de vente, les prix des fauteuils sont fixés en fonction de la qualité et de la main d'œuvre. Un artisan indique à cet effet que : « nos produits n'ont pas de prix fixe, je peux vendre un salon à 200 000 FCFA et chez mon confrère le client peut acheter le même produit un peu plus cher ou à bas prix ».

Pour certains Camerounais, les produits faits à base de rotins sont « onéreux », mais beaucoup apprécient les créations. Cette cherté du rotin divise parfois le client et le vannier. En somme, on note une forte présence de jeunes dans l'activité de la vannerie qui s'explique principalement par les facteurs suivants : (i) La facilité d'accès dans le secteur (aussi bien au niveau de la formation que du coût d'accès) ; (ii) L'Existence des débouchés ; (iii) Un retour rapide sur investissement.

Toutefois, cette activité fait face à un certain nombre de contraintes à savoir : (i) Des difficultés d'approvisionnement en matières premières ; (ii) Des difficultés de standardisation des productions et d'harmonisation de la qualité ; (iii) Les difficultés d'accès aux équipements pour la transformation à grand échelle.



Un salon en rotin : produit fini

III.2.3. Travail du cuir

Le secteur du cuir figure parmi les industries les plus lucratives dans le monde. Au Cameroun, cette filière possède un fort potentiel soit un cheptel de plus de 5 millions bovins et 8,6 millions caprins et ovins. Cette branche regroupe une multitude de métiers notamment les collectionneurs des peaux de bêtes, les tanneurs, les maroquiniers, les tapissiers, les cordonniers, les vendeurs de produits du cuir, les vendeurs de produits chimiques destinés au traitement du cuir, etc.

a) Production de la matière première

Les peaux sont issues des abattoirs modernes et de l'abattage traditionnel au sein des familles. Cette pratique englobant la parfente et la dépouille est profondément enracinée dans la culture locale des

régions du Septentrion et dans chaque village, on trouve des collecteurs primaires qui achètent à environ 300 FCFA les peaux brutes aux familles.

Un traitement primaire de la peau qui doit être préalablement lavée, parée, et égouttée avant le séchage et le salage est nécessaire et requiert une compétence avérée à promouvoir au sein des familles.

Par le canal de plusieurs intermédiaires, les peaux conditionnées sont acheminées vers les tanneries modernes et traditionnelles où elles vont subir la dernière étape de leur transformation en cuir. Les peaux ainsi obtenues sont prêtes à être utilisées pour la fabrication des chaussures, vêtements, des meubles et bien d'autres produits.



Fabrication des sacs en cuir

b) Fabrication des articles à base du cuir

Le sous-secteur de la production de la chaussure, de la maroquinerie et des articles en cuir, offre également un grand potentiel de développement et d'insertion des jeunes. On constate dans la ville de Maroua une prédominance d'artisans disposant d'ateliers de 3 à 5 personnes et travaillant souvent dans l'informel pour un effectif total estimé à plusieurs milliers de personnes. Toutefois, avec le déclin des grandes sociétés et les capacités limitées des artisans, la production nationale des chaussures en cuir atteint difficilement plus de 500.000 paires.

En effet, la production artisanale est contrainte par la qualité de la matière première (cuir), la qualité des intrants (fermetures, boucles, boutons, etc.) et les équipements utilisés sont rudimentaires en particulier ceux dédiés pour la coupe des peaux, le moulage et la couture. Outre ces contraintes internes, l'industrie du cuir et de la tannerie est affaiblie par un phénomène nouveau à savoir l'émergence des chaussures de friperie ou de seconde main, défiant toute concurrence. Le cuir utilisé pour fabriquer une paire de chaussures revient plus cher qu'une paire de chaussures « en fripe » en cuir (quasi neuf).

A ce phénomène s'ajoute la concurrence affligeante des articles venus d'Asie du Sud-Est qui submergent le marché camerounais au détriment des articles de fabrication locale, créant le chômage et un véritable séisme dans le secteur. La récession économique et l'effondrement du pouvoir d'achat des ménages aidant, bon nombre de consommateurs se préoccupent peu de l'origine ou du confort des chaussures, ce qui augure que la friperie et les articles d'Asie du Sud-Est ont encore de beaux jours sur le marché camerounais.



Travailleurs-artisans du cuir

c) Circuit de commercialisation

La commercialisation concerne les peaux et cuir en produits bruts et semi-finis ainsi que celle des articles à base du cuir produit localement. Concernant les parts de marché à l'extérieur, le Cameroun est cantonné dans le rôle de fournisseur de produits bruts et semi-finis sans chercher à acquérir ou à développer la capacité et le savoir-faire nécessaires pour exporter des produits finis de qualité acceptable.

Par ailleurs et même sur le marché national, la vente des articles locaux souffre de l'insuffisance des structures d'exposition modernes utilisant des technologies de e-commerce en cours d'expansion. Il convient de rappeler que certains artisans ont confirmé recevoir des commandes pour l'exportation France, Allemagne et même pour les États Unis.



Produits finis du cuir made in Cameroun

Au moment où la conjoncture actuelle induit un déplacement de la fabrication des articles chaussants et des produits en cuir des pays industrialisés où les coûts sont élevés vers les pays du Sud en développement, le développement de cette filière et en particulier les activités commerciales inhérentes constituent une opportunité d'insertion des jeunes à saisir.

IV. Conclusion

Les analyses précédentes ont mis en exergue une catégorisation des emplois occupés par les jeunes. Ainsi, leurs dotations initiales et leurs préférences conditionnent les choix opérés par les jeunes en quête d'emploi ou de démarrage d'une activité. Il s'agit notamment d'une base financière faible et un accès limité aux offres de financement ; un accès limité au foncier ; une inexpérience dans la conduite des activités ; une attirance aux nouvelles technologies. Ces caractéristiques expliquent l'orientation des jeunes vers des activités à cycle court, nécessitant un capital initial relativement faible et offrant un bref délai du retour sur investissement. Du fait de leur manque d'expérience, le développement des offres de services agropastoraux ainsi qu'une meilleure régulation et réglementation desdits services constituent des facteurs d'insertion économique des jeunes. De même, le développement des systèmes de fermage et de métayage à petite échelle constitue un levier d'insertion des jeunes dans les activités agricoles et d'élevage. Ainsi, la FAO préconise que la location de la terre se déroule sous les conditions ci-après : de justice et d'équité entre les parties ; de transparence ; de sauvegarde des droits de propriété des deux parties ; de simplicité ; de modicité des coûts de transaction ; de certitude ; de durabilité ; de promotion des baux agricoles comme moyen d'éliminer les rigidités du marché ; de minimum de réglementation et d'intervention de l'État. Enfin, l'introduction des technologies

réduit la pénibilité redoutée par les jeunes et offre des opportunités de développement des innovations. La première étape consiste à distinguer les activités agropastorales suivant la durée du cycle de production. D'une part les activités à cycle court (légumes, tomate, ananas, pastèque, maïs, riz, pomme de terre, filière avicole, pisciculture, etc.) et d'autre part les activités à cycle long (cacao, café, élevage bovine, etc.). Le renforcement de l'orientation des jeunes serait indispensable.

Références bibliographiques

1. A Pocket Guide for Youth Seeking Work, 7 Steps to Work par le Réseau pour l'emploi des jeunes Indonésiens I-YEN, publié par l'OIT Indonésie, 2005.
2. AFD, Métiers porteurs : le rôle de l'entrepreneuriat, de la formation et de l'insertion professionnelle à partir de l'analyse de trois pays en développement, 2011, 89p.
3. Institut National de la Statistique, Rapport principal de l'enquête économique du secteur informel 2 au Cameroun, phase 1 sur l'emploi, 2011.
4. Institut National de la Statistique, Rapport principal de l'enquête économique du secteur informel 2 au Cameroun, phase 2 sur l'emploi, 2011.
5. Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Cameroun Vision 2035, 2009.
6. Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi au Cameroun, 2009.
7. Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. Evaluation d'impacts des programmes et projets agro-pastoraux mis en œuvre au Cameroun entre 2002 et 2009, 108p.
8. Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Politique Nationale de l'Emploi au Cameroun, 2007.
9. Philippe, N. K. et Etienne, N. Rapport pays sur les politiques et dispositifs d'insertion professionnelle et de création d'emploi, Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) – Cameroun, 2014, 47p.
10. Rapport CAMERCAP(Centre d'Analyse et de Recherche sur les Politiques Economiques et Sociétales du Cameroun), Eléments déterminants pour une politique de l'emploi basée sur une approche selon la préférence, 2016.
11. Bureau International du Travail- Genève ; Recommandations internationales en vigueur sur les statistiques du travail ; Edition 2000. Bureau international du travail- Genève ; Annuaire statistiques 2000.
12. Institut national de la statistique ; Annuaire statistique du Cameroun ; Décembre 2000.
13. Organisation Internationale du travail, Bureau régional pour l'Afrique ; Rapport sur l'emploi en Afrique ; 1995.
14. OIT/PNUD- Rapport concernant le Programme OIT/PNUD sur la création d'emplois et la réduction de la pauvreté ; Des emplois pour l'Afrique, cadre d'action en faveur d'une stratégie de croissance à forte intensité d'emplois ; Genève, Novembre 1997.
15. OIT/JFA-PRESA ; Etude sur les investissements pour l'emploi aptes à réduire la pauvreté ; IPRE-2000.
16. A. Rosanvallon ; Cadrage stratégique de la politique de l'emploi au Cameroun ; Organisation internationale du travail-Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale ; Yaoundé, Décembre 2002.
17. Stata reference Manual; Release 6, Volume 2 H-O, 1985-1999.

18. Institut National de la Statistique Cameroun, Annuaire statistique du Cameroun 2000, décembre 2001.
19. Institut National de la Statistique Cameroun, Conditions de vie et profil de pauvreté au Cameroun en 2001, août 2002.
20. Institut National de la Statistique Cameroun, Démo 87, volume II Résultats bruts, tome 1, 1987.
21. Institut National de la Statistique Cameroun, Pauvreté et marché du travail au Cameroun en 2001, octobre 2002. République du Cameroun, Document de stratégie de réduction de la pauvreté, avril 2003.
22. Institut National de la Statistique : Deuxième enquête Camerounais auprès des ménages : pauvreté et marché du travail au Cameroun en 2001, résultats de l'ECAM II, 2002.
23. Mentor's Guide to Pocket Guide for Youth Seeking Work, 7 Steps to Work, par le Réseau pour l'emploi des jeunes Indonésiens I-YEN, publié par l'OIT Indonésie, 2006.
24. Ngahan, T. L'expansion des téléboutiques : un phénomène remarquable dans le Nord-ouest de Yaoundé. Mémoire de maîtrise. Université de Yaoundé I, 1988.
25. Ngahan T. Espaces géographiques Et télécommunications ; Projet de Thèse. Université de Yaoundé I, 2001.
26. Orientation professionnelle : Manuel didactique à l'intention des pays à revenu faible ou moyen par Ellen Hansen, publié par l'Organisation internationale du Travail, 2006.
27. ONU : Pour que les engagements aient un sens : Guide pour aider les jeunes à évaluer la politique de la jeunesse dans leur pays. Octobre 2004.
28. Jean-Pierre, W. L'esprit d'entreprise au Cameroun. Ed Karthala, Paris, 1993.
29. Zingui, M. Analyse critique du document de stratégie de réduction de la pauvreté pour une meilleure intégration de la jeunesse. GTZSEP, 2004.¹

¹ Publication, fruit du Projet d'étude « Nouvelles modalités et nouveaux thèmes pour les avis scientifiques en Afrique de l'Ouest et du Centre : focus sur l'employabilité des jeunes et l'entrepreneuriat féminin » et Colloque international sur la Promotion du Conseil scientifique aux Gouvernements à Dakar, financés de 2019 à 2021 par le 32 Centre de Recherche pour le Développement international, (CRDI), Canada, les Fonds de Recherche du Québec, (FRQ), Québec-Canada, les Académies des Sciences du Bénin (ANSALB), du Burkina Fasso (ANSAL-BF), du Cameroun (CAS), du Mali (ASM), du Sénégal (ANSTS) et du Togo (ANSALT